



CORBELIN

ECHOS DU CAMPANIL

Numéro 69 – avril/mai 2013

« Un mot aimable est comme un jour de printemps » Proverbe russe

POINT INFORMATION AUTONOMIE :

Vous avez plus de 60 ans ? Vous avez besoin d'aide ? Vous avez du mal à accomplir certains actes de la vie quotidienne ? (Se lever le matin, s'habiller, s'alimenter, ou alors, vous êtes malades, seuls, vous sortez de l'hôpital, vous avez besoin d'aide pour l'aménagement de votre logement). Un point information autonomie, mis en place par le Conseil Général et votre commune, ouvrira à compter du 19 avril. Une permanence hebdomadaire le vendredi matin de 9h à 11h30 sera assurée par Estelle Martin-Cordier dans le bureau aménagé de l'agence postale communale place du Campanil. Elle vous aidera à monter vos dossiers pour évaluer vos différentes aides, vous informera sur vos droits liés à la perte d'autonomie, vous renseignera sur les aides et les services de proximité et vous accompagnera dans vos démarches administratives.

RAMASSAGE ORDURES MENAGERES :

Lorsque le jour férié est un lundi, un mardi ou un mercredi, le ramassage s'effectue le jeudi qui suit. **Exception** pour les 8 et 9 mai (deux jours fériés qui se suivent) où le ramassage aura bien lieu le mercredi 8 mai.

SICTOM RAPPEL :

Vous avez tous eu l'information dans vos boîtes à lettres : à partir du 23 avril, les poubelles non conformes ne seront plus ramassées.

RESTAURANT SCOLAIRE :

La commission « restaurant scolaire » déplore le comportement insouciant de certains parents qui « oublient » systématiquement l'inscription de leur enfant le **jeudi** pour la semaine suivante. En conséquence l'inscription qui sera faite le jour même coûtera 2 tickets. Des défections de dernière minute (pour convenance personnelle) sont également constatées et provoquent du gaspillage qui coûte à tous. Dans ce dernier cas, le ticket ne

sera rendu que sur présentation d'un certificat médical.

Un essai d'organisation nouvelle pour contrôler le bruit sera mis en place la dernière semaine d'école. Si celui-ci est concluant, il sera reconduit à la rentrée prochaine.

LES RYTHMES SCOLAIRES :

Le Conseil d'École, comprenant enseignants, représentants de parents d'élèves et la commune, a décidé de s'engager et de proposer dès la prochaine rentrée de septembre 2013 de nouveaux rythmes scolaires.

Les horaires retenus sont de 8h30 à 11h45 puis de 13h30 à 15h30. Les parents qui le souhaitent pourront reprendre leur(s) enfant(s) dès 15h30. Les autres seront pris en charge gratuitement jusqu'à 16h30 par la commune soit au sein de l'école, soit au Moulin ou encore à la salle polyvalente.

Une commission est mise en place pour l'organisation de cette heure péri-scolaire. Les personnes qui désirent apporter leur soutien sont les bienvenues. Après 16h30 le péri-scolaire, dont la gestion est reprise par la commune, devient payant comme actuellement.

DEMOUSTICATION :

Les moustiques pouvant entraîner des nuisances importantes, un service de démoustication intervient sur Corbelin. Cette mission de service public, financée par votre commune et le Conseil Général, est conduite par l'entente Interdépartementale Rhône-Alpes pour la Démoustication (EID). En cas de besoin, vous pouvez prendre contact avec la mairie ou auprès de l'EID au 04 79 54 21 58. Des agents détenteurs d'une carte professionnelle, visée par le directeur, peuvent se présenter d'eux mêmes à votre domicile. Nous vous demandons de leur réserver le meilleur accueil et vous rappelons que l'efficacité de ce service dépend de la coopération de tous

Le traitement n'est pas toxique, il est effectué avec un bacille inoffensif pour l'homme et les animaux domestiques.

Vous pouvez contribuer à éviter cette prolifération en adoptant les gestes de prévention suivants :

- ⤴ enlever tous les objets dans le jardin, sur la terrasse, qui pourraient servir de recueil d'eau,
- ⤴ supprimer l'eau stagnante dans les soucoupes sous les pots de fleurs ou les remplir avec du sable.
- ⤴ Vérifier le bon écoulement des eaux de pluie (gouttières...)
- ⤴ couvrir les réserves d'eau (bidons, citernes d'eau de pluie) avec de la toile moustiquaire.
- ⤴ Assurez vous que les dalles de vos fosses septiques et les regards soient fermés hermétiquement, et que le tuyau d'aération de votre fosse septique soit équipé d'un grillage moustiquaire.

DES AIDES POUR « SORTIR DU MAL-LOGEMENT » :

Vous habitez un logement qui manque vraiment de confort ? Savez-vous que vous pouvez obtenir des aides pour réaliser des travaux ?

Le Conseil général de l'Isère avec l'Anah (Agence nationale pour l'habitat), l'ADIL (Agence départementale d'information sur le logement), la CAF (Caisse d'allocations familiales) et l'ARS (Agence régionale de santé) lance un dispositif de lutte contre le mal-logement avec des aides pour les propriétaires et les locataires occupant un logement privé. En Isère, environ 30 000 logements seraient sans confort, voire dangereux. Ces logements sont le plus souvent occupés par des ménages qui n'ont pas les moyens financiers d'engager des travaux ou par des locataires qui ne savent pas à qui s'adresser.

Comment savoir si vous êtes dans une situation de mal-logement ?

1. Votre logement est dangereux, il ne vous protège pas des intoxications et des accidents. Par exemple vous risquez de chuter dans les escaliers, l'installation électrique est vétuste...
2. Votre logement n'est pas étanche, il ne vous protège pas de l'extérieur. Par exemple, la toiture est en mauvais état, les fenêtres laissent entrer l'air et la pluie, les murs présentent des traces d'humidité...

3. Votre logement n'est pas chauffé, vous ne possédez pas le chauffage ou il ne fonctionne pas ; vous avez ajouté des appareils pour vous chauffer, vous ne vous chauffez plus car vous ne pouvez plus payer vos factures...
4. Votre logement ne vous permet pas une hygiène correcte, vous n'avez pas d'eau potable, pas d'eau chaude, il n'y a pas de séparation entre les WC et la cuisine...

Si vous êtes dans une des situations ci-dessus, vous pouvez téléphoner au numéro vert : 0800 300 163 (appel gratuit depuis un fixe). Un opérateur vous accompagnera dans toutes vos démarches administratives, techniques, financières et juridiques.

POUR LES PME ET TPE « L'AUTRE FINANCEMENT » :

Nombreuses et créatrices d'emploi les PME et TPE sont les plus exposées. En effet, depuis 2008, l'accès des PME et TPE au financement devient difficile, les banques se trouvant limitées dans leur capacité à les accompagner par une régulation financière de plus en plus contraignante. La conséquence en est que, dans le souci de protéger leur trésorerie, les PME et TPE investissent de moins en moins dans leur outil de production s'exposant plus encore dans un environnement où la compétitivité devient chaque jour un peu plus un gage de survie et de maintien de l'emploi. Dans ce contexte, un nouveau mode de financement innovant des PME et TPE a été créé : **BOOST'PME.**

Pour relancer l'investissement tout en permettant aux entreprises de protéger leur trésorerie, un prêt participatif de 20 000 à 150 000 euros peut être accordé **sans aucune garantie ni caution.**

BOOST'PME est très simple d'accès, les entreprises peuvent solliciter un accord, conseillées par leur expert-comptable ou par leur banque. BOOST'PME est soutenu par l'Ordre des Experts-comptables et par six grands réseaux bancaires français. Toute information : 0800 476 338 (appel non surtaxé) et www.boostpme.fr

RAMASSAGE PETIT ELECTROMENAGER :

Nous vous rappelons que des points de collecte (box en cartons) ont été placés à la Mairie et dans les deux écoles afin d'y déposer les petits appareils ménagers et téléphones portables.

CLUB JOSEPH BROUSSE :

A la demande de plusieurs personnes et dans la continuité de l'association du « Club Joseph Brosse » en sommeil actuellement, il est envisagé de lui donner un nouvel essor pour et avec les retraités.

En accord avec le président M. Raymond Mallein, une réunion d'information aura lieu le jeudi 25 avril 2013 à 14h au Club Joseph Brosse. Chacun pourra proposer des activités à mettre en place. Les idées innovantes seront bien accueillies.

Si le nombre de participants est suffisant un nouveau bureau sera constitué.

Toutes les bonnes volontés seront bienvenues.

DATE A RETENIR :

Dimanche 5 mai : 30ème Foire de printemps organisée par le Comité des fêtes.

Voir au dos.

Dimanche 26 mai : n'oubliez pas votre maman

Samedi 8 juin : inauguration du Golf en présence du Président de la Fédération Française de golf.

Dimanche 16 juin : de 10h à 18h route de Villeneuve, chez M. et Mme Peyre, pour « la ronde des jardins » organisée par les Mains Vertes du Dauphiné. Un concours d'épouvantail est ouvert à tous et sera primé dans deux catégories : enfants et adultes. Le règlement et le bulletin d'inscription sont disponibles : O.T. Morestel, O.T. Les Avenières, Vival Corbelin et « Un autre pain » Veyrins.

Renseignements au 04 74 33 84 46 et 04 74 88 96 57

Samedi 22 et dimanche 23 juin : l'USC fête ses 90 ans. A cette occasion elle reçoit trois équipes de jeunes italiens dans le cadre du jumelage. Des renseignements complémentaires vous parviendront dans les prochains Échos du Campanil.

Samedi 13 juillet: Grand concours international de Piano.

INFORMATION DE LA MAISON DU TOURISME DE PONT DE BEAUVOISIN :

Au confins de Lyon, Grenoble et Chambéry, les habitants d'un territoire rural se mobilisent dès maintenant pour ce qui constituera l'un des plus grands événements organisés en France à l'occasion du centenaire de la guerre 14-18. Deux cents mètres de tranchées, seize postes militaires reconstitués avec mannequins, illustration sonore et panneaux pédagogiques, dix expositions, un film et un spectacle son et lumière, plus de cent mille visiteurs attendus :

c'est le pari lancé à l'horizon 2014 par le canton de Pont de Beauvoisin.

Cet événement, dit Serge Revel, son initiateur, permettra d'abord « *de parler des souffrances de ces soldats de tous pays, frappés dans leur chair par millions et de lancer un message de paix à l'intention des jeunes notamment : la guerre, ce n'est pas de la science-fiction ou un jeu vidéo, c'est du sang et des larmes* ».

C'est à une véritable mobilisation de forces bénévoles locales que l'on devrait assister dès les prochaines semaines pour tenir les délais et ouvrir le site au public le **1er mai 2014**.

« Plusieurs dizaines d'habitants du territoire, renforcées par leurs voisins de la Savoie, vont se regrouper pendant des mois, les uns pour creuser les tranchées, les aménager avec les matériaux récupérés dans les fermes, d'autres pour coudre les costumes, fabriquer les fusils, préparer les expositions. Toutes les associations locales, mais aussi les scolaires, collèges et lycées, une maison familiale rurale, les organismes d'anciens combattants, tous les volontaires possibles seront mis à contribution ».

Financées et parrainées entre autres par le Ministère de la Défense, la région Rhône-Alpes, le Conseil Général de l'Isère et des entreprises, ces manifestations étalées sur six mois, de mai à octobre 2014, constitueront « *le seul événement de ce type et de cette importance en France, en dehors, bien évidemment, de ceux qui seront organisés sur les anciennes zones de front et à Paris* ».

Il faut dire que Serge Revel et ses équipes, n'en sont pas à leur coup d'essai : créées voici bientôt vingt ans, les Historiales mobilisent déjà chaque année plusieurs dizaines de comédiens amateurs- de 5 à 92 ans!- et dix à douze mille spectateurs en moyenne pour des spectacles en site naturel aménagé.

Dès cet été 2013, sera proposé à Pressins, **du 17 au 27 juillet**, un grand spectacle historique son et lumière : **14-18 les frères Joseph**, scénario adapté du roman sorti en janvier aux éditions du Rouergue, qui plongera déjà les spectateurs dans la Grande Guerre.

Contact : Serge Revel 06 82 40 63 40

ECHOS DU CAMPANIL
N° 69 avril/mai 2013
Publication municipale
Conception – rédaction – impression
par la commission communication Direction de publication :
Christian CHABOUD
Responsable de rédaction : Marie-Christine SAGNAL
Mairie de CORBELIN
☐ 04.74.83.72.00
www.corbelin.fr
mairie@corbelin.fr